

UNE THÉMATIQUE ABORDÉE À ÉLO SANTÉ-NUTRITION

# Biosécurité: vers un partage des bonnes pratiques

Que se passe-t-il chez nos voisins européens en matière de biosécurité? Comment les différents maillons de la filière appliquent-ils les mesures de biosécurité et améliorent leur observance? Ce sont les questions auxquelles va tenter de répondre le nouveau projet européen NetPoulSafe lancé en octobre 2020. Le point avec Anne-Christine Lefort, vétérinaire chargé de mission Santé et Hygiène pour l'Itavi et Hilde Van Meirhaeghe, consultante vétérinaire pour Vetworks.



Le projet NetPoulSafe vise à identifier des pistes pour améliorer l'observance de la biosécurité dans les différents maillons de la filière avicole et dans les différents pays européens. Le projet s'appuie sur le partage de connaissances et de bonnes pratiques entre pays.

## Quel est l'objectif de ce projet?

Hilde Van Meirhaeghe: Le projet réunit sept pays européens (France, Italie, Espagne, Belgique, Hollande, Pologne, Hongrie) avec des structures telles que l'Itavi, l'Anses, Inrae et Vetworks entre autres. Nous essayons d'identifier des

pistes pour améliorer l'observance de la biosécurité dans les différents maillons de la filière avicole et dans les différents pays, c'est-à-dire en prenant en compte les spécificités de chacun. Le projet s'appuie sur le partage de connaissances et de bonnes pratiques entre pays.

Anne-Christine Lefort: On a une première phase de recensement des pratiques de biosécurité et des raisons de leur bonne ou mauvaise application. Par exemple, il peut être demandé à un éleveur de changer de tenue mais la mesure n'est pas appliquée parce que c'est fastidieux ou que l'éleveur n'y voit pas d'intérêt. Ensuite, on va s'intéresser aux pratiques d'accompagnement qui sont efficaces pour inciter à la mise en place de ces mesures: par exemple s'il existe une obligation réglementaire, des réunions participatives d'éleveurs pour les amener à trouver des solutions adaptées à leur élevage, des formations, du coaching de l'éleveur par un vétérinaire ou un technicien, etc. Ce sont ces méthodes d'accompagnement que nous allons recenser, puis tester en fermes pilotes dans les différents types de production et dans différents pays et partager en mettant des modes d'emploi pour que chacun puisse se l'approprier.

## Qu'est-ce qui a motivé ce projet?

A.-C. L.: Les récents épisodes d'IA ont montré qu'il était important de pouvoir gérer des épizooties non seulement au niveau régional ou national, mais aussi au niveau international. Par exemple, lors de transports d'animaux entre des pays: s'il y

a une faille dans la biosécurité, elle aura des conséquences sur l'ensemble de la filière européenne. Il existe une réglementation européenne, mais elle n'est pas forcément appliquée de la même manière sur le terrain dans les différents États membres, et chacun n'a pas forcément connaissance de ce qui se passe chez les autres. Chaque pays va avoir des pratiques, des systèmes de production qui lui sont propres, avec par exemple des productions plein air qui peuvent être présentes dans certains pays et pas d'autres et qui appellent certains risques en matière de biosécurité.

On a aussi des espèces qui sont présentes dans certains pays et pas dans d'autres. C'est le cas du canard qui appelle une gestion bien spécifique de l'influenza, comme on a pu voir dans le sud-ouest de la France.

Il est donc important de partager ces informations. La demande a d'ailleurs émergé de la part des interprofessions, notamment en France, qui souhaitent savoir ce qu'il se passait dans les autres pays européens en matière de biosécurité et comment les opérateurs et les pays géraient la biosécurité dans les différents maillons et productions de la filière. Suite à cette demande, nous avons commencé à imaginer le projet Netpoulsafe et à contacter différents partenaires européens pour nous rejoindre. Le projet a été soumis en janvier 2020 au niveau de l'Union européenne et il a été accepté fin mai 2020. Nous avons donc pu lancer le projet en octobre 2020, l'Itavi pilotant le projet.

## Quelles sont les étapes du projet?

A.-C. L.: La toute première étape consiste à mettre en place des réseaux de professionnels dans les pays partenaires qui pourront répondre à toutes les questions et partager plus tard les résultats du projet. Ensuite, on collecte les informations auprès d'éleveurs, mais aussi de conseillers (vétérinaires, techniciens, firmes d'aliments, etc.) et d'opérateurs (organisations de productions, industriels, transporteurs, etc.) au moyen de questionnaires qui visent à identifier quelles sont les pratiques de biosécurité dans leur sphère d'activité et dans chaque pays. Les participants seront sélectionnés par les partenaires de manière à constituer des échantillons représentatifs pour chaque maillon, chaque production et chaque pays. Ensuite, ces questionnaires donneront lieu à une synthèse qui identifiera tous les éléments d'accompagnement qui

permettent une bonne application des pratiques, mais aussi les manquements, c'est-à-dire, les pratiques qui ne sont pas bien mises en place, en essayant de comprendre pourquoi. Est-ce lié à une absence de réglementation? Un manque de formation? Une impossibilité ou une contrainte liée à la configuration des bâtiments? L'absence de mesures d'accompagnement? Etc.

Les mesures d'accompagnement seront inventoriées et elles seront testées dans des fermes pilotes, pour valider la possibilité de les transposer, dans d'autres pays, espèces ou différents systèmes de production. Les méthodes les plus efficaces seront ensuite expliquées sous forme de documents (supports de formation, cours en lignes, guides de bonnes pratiques, guides pour la mise en place de réunions participatives, vidéos pour montrer les bons gestes, etc.).



« NOUS AVONS CRÉÉ UN SITE WEB (NETPOULSAFE.EU). IL PRÉSENTE LE PROJET ET LES PARTENAIRES, ET HÉBERGERA À TERME L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS GÉNÉRÉS PAR LE PROJET ».

Anne-Christine Lefort, vétérinaire chargé de mission Santé et Hygiène pour l'Itavi

Ces documents seront traduits en langues locales et mis à disposition des professionnels européens sur une plateforme digitale et disséminés par tous les réseaux partenaires, les interprofessions, les acteurs de terrain, les organisations de production, les organisations de vétérinaires, etc.

## À quelle étape du projet en êtes-vous?

A.-C. L.: Nous en sommes à la phase de collecte d'informations, les données seront ensuite analysées dès la fin d'année, en même temps que la mise en place des fermes pilotes démarrera. >>



DÉSINFECTION

VIROFLASH - VIROFLEX



Contactez votre distributeur habituel  
ou KERSIA au 02 99 16 50 03

VIROFLASH - VIROFLEX  
1 formule, 2 présentations

NOUVEAUTÉ

Désinfectant large spectre

- Désinfectant en poudre
- Large spectre d'activité efficace contre les bactéries, les levures et les virus
- Surfaces, équipements, pédiluves bottes et véhicules
- Utilisable en spray et trempage
- Efficace contre le virus de l'Influenza aviaire
- Désinfectant de choix contre le challenge viral
- Actif sur virus dès 4° C



N°Inventaire BIOCLIDE® : 66176

N°Inventaire BIOCLIDE® : 60855

Pour les surfaces  
et l'eau de boisson

Présentation unique en sachet  
unidose hydrosoluble coloré très  
pratique pour les pédiluves



KERSIA - 55, Boulevard Jules Verger - B.P. 10180 - 35803 DINARD Cedex - Tél. : 02 99 16 50 00 - kersia@kersia-group.com

Produit dangereux : respecter les précautions d'emploi. Les produits de désinfection sont réglementairement des BIOCIDES : ils présentent des garanties d'efficacité et de protection pour l'homme, l'animal et l'environnement.  
\*Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez les étiquettes et les informations concernant le produit. Avant toute utilisation assurez-vous que celle-ci est indispensable notamment dans les lieux fréquentés par le grand public.  
Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement.\*